

Intégration de MPR: une réalité technique

Aujourd'hui les consommateurs attendent des produits mis sur le marché qu'ils soient vertueux avec un impact environnemental minimal. Cela passe par l'écoconception et l'intégration de matière première recyclée (MPR) dans des produits qui doivent être recyclables.

Des MPR déjà intégrées dans les produits

Dans le domaine des films, les meilleures techniques disponibles permettent déjà d'intégrer 100% de MPR dans les emballages de service (sacs plastiques), mais aussi 50% dans les films de fardelage (ex : packs d'eau) et jusqu'à 30% dans les housse rétractables (palettes).



Basculer de l'utilisation du plastique vierge à l'utilisation du plastique recyclé ne demande pas tant d'efforts techniques que l'adoption de nouvelles méthodes de travail. Il faut trouver la matière idéale pour chacune de ses applications. Cela dépend des impuretés qui peuvent être tolérées, de l'opacité attendue et des propriétés souhaitées.

Un changement de paradigme pour les industriels

Pour optimiser son utilisation de MPR, il est nécessaire d'avoir des échanges constants avec ses clients mais aussi ses fournisseurs de matières afin d'optimiser le résultat et utiliser les retours des uns et des autres pour améliorer son processus. L'harmonisation des MPR au niveau de la qualité, avec différents degrés en fonction des utilisations (impuretés, opacité, teinte, etc.) pourrait être une piste de travail intéressante qui faciliterait l'utilisation de la matière par les transformateurs.

Si l'utilisation de MPR n'est pas une révolution technique pour les transformateurs, elle nécessite la mise en oeuvre d'une plus grande flexibilité opérationnelle. Celle-ci demande du temps et du savoir-faire. C'est un chemin sur lequel s'est lancée l'A3FSP depuis plusieurs années. L'objectif est de pouvoir proposer des produits basés sur un modèle économique circulaire avec les meilleures performances environnementales possibles.

L'ADEME a publié son avis sur les emballages pour fruits et légumes



L'ADEME a rendu public au mois de novembre son avis concernant les sacs d'emballage fruits et légumes. Il y est préconisé de rendre les sacs dits compostables en compostage domestique payants afin d'en limiter la consommation et d'en retirer les mentions « biodégradable » et « compostable en compostage domestique » au profit de la mention « peut être utilisé pour le tri des biodéchets, sauf indication contraire de la collectivité ».

Le réemploi des sacs réutilisables est identifié dans cet avis comme une solution privilégiée pour réduire les impacts sur l'environnement. Cette position vient conforter celle tenue depuis plusieurs années par l'A3FSP qui est de privilégier le réemploi à l'usage unique.

Adopter des produits réutilisables composés de matière recyclée et 100% recyclable est un enjeu essentiel pour réduire l'impact environnemental de nos habitudes de consommation.

Emballages composés à 50% de polyéthylène recyclé: CI-TEO maintient son bonus en 2020

Un bonus de 50% peut s'appliquer sur la contribution au poids de l'UVC



CITEO renouvelle le bonus accordé aux emballages composés au moins de 50% de polyéthylène recyclé instauré en 2019. Ce bonus de 50% s'applique sur la contribution au poids de l'UVC (Unité de Vente Consommateur).

A noter qu'un bonus de 8% peut être accordé sur la contribution totale de l'UVC si l'emballage est porteur d'une consigne de tri complète : toutes les unités d'emballage doivent être citées ou représentées, ainsi que leurs matériaux et leurs destinations (« À jeter » ou « À recycler »).La consigne de tri doit obligatoirement être accompagnée du Triman lorsqu'au moins un élément de l'emballage bénéficie d'une filière de recyclage nationale. La seule apparition du logo Triman offre quant à elle un bonus de 5 %.

L'objectif de ces bonus est d'encourager l'utilisation de MPR et de contribuer à l'amélioration de la collecte via l'utilisation de consignes de tri claires pour les consommateurs.

Plus de renseignements sur les tarifs en vigueur et ceux prévus pour 2020: www.citeo.com

Comprendre l'industrie du plastique: petit lexique de la plasturgie



Qu'est-ce qu'une ACV ?



L'Analyse du Cycle de Vie, communément appelée ACV, permet de réaliser le bilan environnemental d'un produit et ce sur l'ensemble de sa durée de vie.

Ainsi les matériaux utilisés, sa fabrication, son transport et la gestion de sa fin de vie (recyclage, incinération ou autre) sont pris en compte. Cette analyse permet de connaître les étapes de fabrication qui impactent le plus l'environnement et de sélectionner les produits en fonction de cet impact .

L'ACV permet de déterminer quel produit va être le meilleur pour l'environnement en fonction de son type d'utilisation

Plus d'informations concernant les ACV sur le site de l'ADEME: www.ademe.fr

L'A3FSP rejoint le SRP

L'association devient membre associé pour travailler à l'intégration des MPR



Représentant les industriels des films et de la sacherie française, l'A3FSP (Association des Fabricants français de Films et Sacs Plastiques) devient membre associé du SRP (SRP Syndicat national des Régénérateurs de matières Plastiques). Avec 80% des capacités de régénération en France, le SRP est l'interlocuteur de référence dans le domaine du recyclage des plastiques.

Signataire des engagements volontaires en faveur de l'intégration de plastique recyclé le 2 juillet 2018, l'association continue de s'engager pour la mise en place d'un modèle industriel plus vertueux. A ce titre, rejoindre le SRP est une suite logique qui permet de concrétiser ses engagements en mettant directement en

relation les producteurs de matière plastique recyclée (MPR) avec les transformateurs (utilisateurs de MPR).

Représentant plus de 150 000 tonnes de produits en basse densité réalisés chaque année, l'investissement des adhérents de l'A3FSP au sein du SRP est une opportunité non seulement pour eux, grâce aux échanges directs avec les producteurs de matières, mais aussi pour le développement de la filière du recyclage en France. De tels liens doivent permettre l'augmentation d'intégration de MPR dans les produits finis.

www.a3fsp.com

Suivre l'A3FSP





Contacter l'A3FSP

